



Le Patroclien

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES



Dans le rétro p.6

La Fête de la musique
dans notre commune



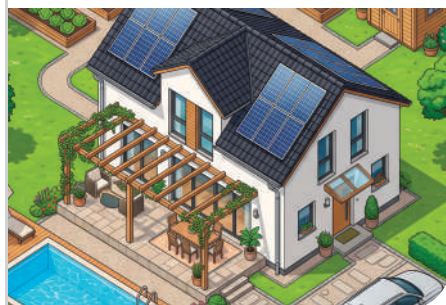
Dossier p.11

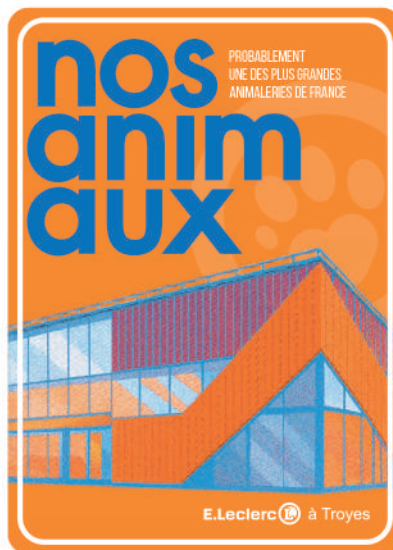
Rentrée scolaire 2026
retour en images



Cadre de vie p.22

Permis de construire ou
déclaration préalable ?





Célébrons le vivant !

À Saint Parres aux Tertres, E.Leclerc ouvre les portes de son nouvel espace animalier. Un projet né de la passion, de la patience et du talent collectif des collaborateurs E.Leclerc Saint Parres aux Tertres, accompagnés de nombreuses entreprises et partenaires que nous remercions vivement.

Ce sont des architectes, des artisans, des jardiniers, mais aussi des décorateurs, des électriciens, des terrassiers, des menuisiers, des peintres, des sculpteurs,

signaléticiens...

Chacun a contribué à faire naître cet étonnant biotope de 1 800 m², où 17 univers, 20 000 références et plus de 200 espèces cohabitent désormais.

Ce lieu a été conçu comme un véritable écosystème pédagogique et sensoriel. Les visiteurs peuvent y découvrir les habitats reconstitués de nombreuses espèces, observer le fonctionnement entre autres de l'aquaponie, mais aussi d'une fourmilière, et parcourir des sentiers où apparaissent les traces laissées par les animaux.

L'ensemble a été pensé pour favoriser la connaissance et le respect du vivant, dans un environnement fidèle aux rythmes de la nature.



Découvrez notre hôtel à insectes en Scannant ce QRCode

Flânez, découvrez, émerveillez-vous, apprenez... Nous avons déniché le meilleur des élevages français et proposons un florilège d'accessoires, de nourritures, d'équipements et de jouets pour se faire plaisir et faire plaisir à nos animaux. Au fur et à mesure des parcours, vous croiserez l'inspiration de créatifs qui marque un territoire, une énigme pour trouver à quel animal appartient cette trace et des conseils avisés de guides professionnels dans une ambiance qui rappelle notre campagne troyenne.

Pour ces raisons et bien d'autres à explorer «nos animaux à Troyes» est naturellement le meilleur choix.



17 univers à découvrir dans cette animalerie qui ne ressemble à aucune autre, à la croisée du commerce, de la pédagogie, mais aussi de l'art.

20000 références disponibles pour prendre soin et gâter vos animaux de compagnie.

200 espèces différentes cohabitent dans cet espace où le bien-être des animaux et des soigneurs est LA priorité.



Adrien NIEUWMUNSTER

Maire de Saint Parres aux Tertres

**Chères Patrocliennes
et chers Patrocliens,**

Nous avons profité des beaux jours et des (un peu trop) fortes chaleurs pour nous rassembler lors de la Fête de la musique fin juin pour partager, comme chaque année, un moment extraordinaire. Je souhaite par la même occasion remercier mon adjointe Anne Pas pour le travail de grande qualité qu'elle a déployé en si peu de temps pour gérer cette manifestation.

Concernant les festivités du 14 Juillet, la canicule nous a poussés à l'annulation pour des raisons de sécurité. Régine Merrad nous prépare d'ailleurs une belle surprise pour cette fin d'année afin de partager ce feu d'artifice qui n'est donc pas annulé, mais reporté pour le lancement de la période hivernale.

L'été est aussi synonyme de transition pour le groupe scolaire Ferry. Ainsi, les CM2 ont dit adieu à leurs maîtresses pour préparer la rentrée au collège, tandis que parents, enfants et équipe enseignante disaient définitivement au revoir et bonne retraite bien méritée à Mme Booz après une belle et longue carrière. C'est ainsi que nous avons vu partir pas moins de 42 CM2. Ces différents départs vont entraîner une modification de l'organisation même du groupe scolaire. En effet, la baisse des effectifs entraîne une fermeture de classe qui va obliger la direction à revoir la répartition des élèves en fonction de leur âge.

Le centre de loisirs, pour sa part, a une fois de plus rencontré un grand succès auprès des enfants comme des parents. Un tout nouveau format a été testé sur le centre ado, ce qui a permis de rassembler un effectif jamais atteint en cette période, chapeauté en beauté par Pascal Dautrevaux, adjoint à la Jeunesse.

La période estivale se termine, et la rentrée nous amène son lot d'habitudes annuelles :

- reprise du chemin de l'école pour nos chères petites têtes blondes ;
- réinscription dans les associations locales, aidée par la tenue du Salon de l'animation communal, organisé le 5 septembre dernier par Jean-Marc Bussy. Un grand merci à lui pour ce bel événement.

Je vous souhaite à tous bon courage pour reprendre le rythme.

En attendant, portez-vous bien et prenez soin de vous.

Sommaire

DANS LE RÉTRO

- Cérémonies
- Fête de la musique
- Bonne retraite Mme Booz
- Vacances apprenantes
- Départ de Catherine Charvot
- Avy Savoye, pompier volontaire
- Forum des loisirs et de l'animation

DOSSIER

- La rentrée scolaire 2026/2027
- Les photos de classes

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Conseils municipaux de mai et juin

JEUNESSE

- Les accueils de loisirs d'été
- Inscriptions aux accueils
- Festival Charlie Chaplain

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Aide aux étudiants
- Prêt de matériel
- Aide ponctuelle aux familles
- Noël des aînés

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Permis de construire ou déclaration préalable, lequel choisir ?
- Infos collectes

CULTURE

- Bibliothèque

AGENDA ET CALENDRIER

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

État civil

INFOS PRATIQUES

Le Patroclien

Responsable de la publication :
Arnaud POMAREDE

Editeur :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :
Nathalie DE PASCALE

Conception :
SYSCOM' (03 25 75 79 92)
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
www.agence-syscom.com

Impression :
LA RENAISSANCE
(03 25 70 44 70)
10, avenue des Tirverts
10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

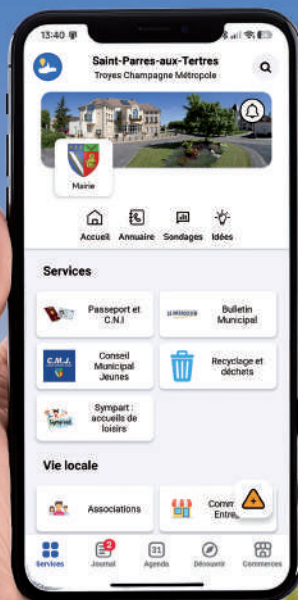
Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Bulletin imprimé sur un papier respectant les normes environnementales

TOUT SAINT PARRES DANS LA POCHE !

INTRAMUROS



Téléchargez l'application

Gratuit, sans inscription, sans publicité



Actualités, infos pratiques, agenda... Recevez les infos importantes par notification. Communiquez avec votre mairie (signalements, sondages, boîte à idées...)



Saint Parres n'oublie pas...

Le 15 juin, un coussin a été déposé à la stèle du pont de Saint Parres, lieu où le lieutenant TAITTINGER et ses hommes sont tombés pour la France en juin 1940.

Les membres du conseil municipal ont déposé un coussin de fleurs sur sa tombe au cimetière.



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940



Cérémonie de commémoration de la libération de Saint Parres aux Tertres le 25 août

Remise du diplôme à monsieur Claude Vellut - porte drapeau

A l'issue de la cérémonie Monsieur Claude VELLUT a reçu des mains de Monsieur NIEUWMUNSTER, un diplôme d'honneur en reconnaissance de ses 50 années de fidélité à la fonction de porte-drapeau.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé ce moment convivial.





St Parres en musique

5^e fête de la musique : un immense succès partagé

UNE FERVEUR POPULAIRE SOUS LE SOLEIL

Le vendredi 19 juin, de 18h30 à 23h, notre commune a fêté la musique dans le quartier de la Mairie. Pour cette 5^e édition, l'événement a été un grand succès ! Malgré la chaleur écrasante, vous étiez nombreux au rendez-vous ! Familles et amis se sont retrouvés avec bonheur pour danser, profiter de la musique et **se régaler autour des food-trucks et du stand du comité des fêtes**. Une vraie réussite et un grand bravo à chacun de vous pour cette belle énergie !

UN PARCOURS MUSICAL RYTHMÉ ET ÉCLECTIQUE

Le coup d'envoi rafraîchissant de la jeunesse :

Nouveauté fort appréciée cette année: dès 18h30, la salle Deterre Chevalier climatisée a été mise à disposition des élèves et des enseignants. Ce havre de fraîcheur a permis d'accueillir dans d'excellentes conditions le public venu écouter la chorale de l'école Jules Ferry et du collège Euréka. Dirigée par M. Bruno Pasquet, les enfants nous ont ravis avec un répertoire de chants divers chaleureusement applaudis.

La foule s'est rassemblée, les musiciens ont joué et la magie a opéré :

À partir de 19h30, la musique s'est emparée de tout le quartier de la mairie avec une programmation simultanée de qualité :

- Au milieu du parc, le groupe « Ça Percute » a enflammé les lieux au rythme de percussions africaines, entraînant les spectateurs dans une danse collective.
- À l'entrée du parc, la compagnie « Chispa iOlé! » a offert une superbe démonstration de danse, apportant une touche de couleur et d'élégance espagnole.
- Devant la mairie, « Reten's Jazz » a assuré une ambiance feutrée et entraînante.

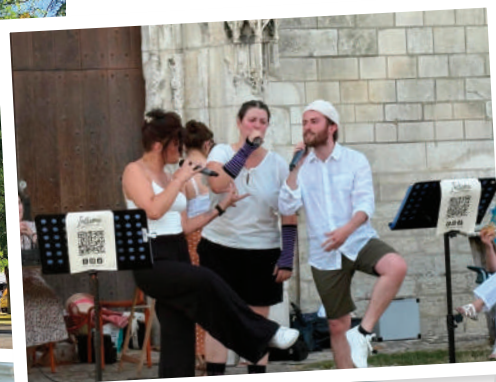
La montée en Puissance de la Soirée :

Les amateurs de rythmes plus électriques ont trouvé leur bonheur sur les autres scènes :

- Derrière la mairie : Le groupe « Neyko » a fait résonner ses compositions de rock alternatif devant un public de passionnés.
- Salle des conférences : Le rock était également à l'honneur avec le groupe « Get Back » suivi par les reprises pop-rock variées de la formation « SOS ».
- Parvis de l'église : Les amateurs de variétés ont d'abord apprécié la prestation de « Insieme », suivie par les accents pop-rock de la formation « Les ZAccor'd ».
- École Pierre Brossolette : La pop intimiste de « Mathieu et Robin Drujon » a captivé les premiers spectateurs, avant que « DJ Max » ne prenne les commandes pour entraîner les spectateurs à danser.

RENDEZ-VOUS EST PRIS LE VENDREDI 19 JUIN 2027 POUR LA 6^{ème} ÉDITION !





Des adieux émouvants

Le mardi 30 juin s'est tenue une sympathique réunion au groupe scolaire Jules Ferry de Saint Parres aux Tertres. En effet, 40 élèves ont terminé leur cursus primaire. Ils quittent donc le CM2 pour de nouvelles aventures au collège.

Devant madame la directrice, les enseignants et de nombreux parents émus, les nouveaux collégiens ont reçu des mains de monsieur le maire et des conseillers municipaux de multiples présents qui les aideront dans leur vie scolaire future : clé USB personnalisée, cadenas et livres. Après la séance photo, l'assemblée s'est vue offrir un « pot de départ » préparé par les parents d'élèves « Les enfants d'abord », merci à eux.

Mais la soirée ne s'est pas arrêtée là, la municipalité en a profité pour honorer madame Geneviève Booz. « Maîtresse Geneviève » comme l'appelaient les enfants a exercé pendant 30 ans dans notre commune et avec un grand professionnalisme a enseigné à de très nombreux jeunes Patrocliens qui ont fait pour la plupart leurs premiers pas à l'école avec elle.

Merci maîtresse et bonne retraite !



Vacances apprenantes ils sont prêts pour la rentrée !

Pour la 7^{ème} année, le groupe scolaire FERRY et l'école de CRENEY-PRÈS-TROYES ont organisé conjointement «des vacances apprenantes».

Initiées par l'Education Nationale avec l'aide de la municipalité, elles se sont déroulées du 24/08/26 au 28/08/26 et s'adressaient aux enfants du CP au CM2.

Ces « vacances » permettent aux élèves de préparer la rentrée en douceur à travers des activités sportives, culturelles et bien entendu scolaires.

Une quarantaine d'enfants ont bénéficié de ce dispositif. Ils étaient encadrés par Sandrine Fauchaux, Magali Ponsada, Alexandre Houvion et Pascal Dautrevaux.

Le thème choisi et travaillé cette année fut « Explorateurs du monde - sur les traces du National Géographique ».



Ces projets s'appuient sur une pédagogie active et interdisciplinaire afin de consolider les acquis scolaires, développer la culture générale et sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux.

Les élèves ont joué aux petits explorateurs à travers différentes activités dont une sortie à l'espace

faune de la forêt d'Orient et au musée Saint Loup de Troyes.

Cette semaine très riche s'est terminée par une exposition de «National Geographic» préparée par les petits explorateurs et présentée aux familles.

Tout le monde attend déjà la 8^{ème} édition.



Un don pour le CCAS de Saint Parres

Lundi 29 juin, le **Lions Club Troyes Vauluisant** a remis un chèque de 1 500 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Parres-aux-Tertres.

Ce don précieux fait suite au salon du goût «Vins et terroirs», dont la 2^{ème} édition s'est tenue les 25 et 26 avril derniers à la Salle Deterre Chevalier. Ce soutien est particulièrement important pour le CCAS, qui fait face à des sollicitations croissantes pour accompagner les familles et les habitants de notre commune qui en ont le plus besoin.

Un grand merci au **Lions Club** pour cette belle initiative ! L'événement a d'ores et déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.



Catherine Charvot

Une page se tourne

Après 23 années passées au sein de la mairie de Saint Parres Aux Tertres, il est temps de rendre hommage à **Catherine Charvot**, Directrice Générale Adjointe des Services, et de la remercier sincèrement pour son engagement et son dévouement au service de notre commune.

Durant toutes ces années, Catherine Charvot a accompagné la vie municipale avec professionnalisme, disponibilité et bienveillance. Au fil des mandats et des évolutions de la collectivité, elle a su mettre ses compétences, son expérience et son sens du service public au profit des agents, élus de la mairie et des habitants.

Son parcours au sein de la commune aura été marqué par de nombreux projets, des dossiers parfois complexes, des changements, mais aussi de belles réussites et de nombreux moments partagés avec les élus et les agents municipaux.



Toujours présente pour conseiller, accompagner, trouver des solutions et faire avancer les dossiers, Catherine Charvot a largement contribué au bon fonctionnement des services municipaux. Son implication et sa connaissance de la collectivité ont fait d'elle une collaboratrice précieuse, notamment pour la Directrice Générale des Services, et une figure familière de la mairie.

Au-delà de ses fonctions et de ses responsabilités, ce sont également ses qualités humaines que nous souhaitons saluer. Sa gentillesse, son écoute, sa disponibilité et son attachement au

service public auront laissé une véritable empreinte au sein de la collectivité.

La municipalité souhaite vivement la remercier pour ces années consacrées à Saint Parres Aux Tertres.

Nous lui souhaitons une nouvelle étape pleine de beaux projets et de nouvelles découvertes.

Feux de forêt : un agent de Saint Parres mobilisé cet été

Avy Savoye, ASVP de Saint Parres aux Tertres, est pompier volontaire dans sa commune de Bar-sur-Seine.

Formé en 2025 dans le Var pour lutter contre les feux de forêt, **il a été appelé en renfort extérieur aux côtés de pompiers de la Meuse, de l'Aube, de la Marne et des Ardennes.**

Initialement mobilisé pour intervenir sur le feu de Neufchâtel-Hardelot, ce dernier était déjà sous contrôle à son arrivée. **Il a donc été intégré au dispositif préventif dans la forêt de Compiègne**, tout en se tenant prêt en cas de nouveau départ de feu.

Mis à disposition du jeudi 13 au samedi 15 août, il a pu bénéficier de ses congés mérités à la suite de cela.





Un second forum des loisirs et de l'animation réussi dans un nouveau site

17 associations Patrocliennes ont participé au second forum des loisirs organisé par la municipalité. Cette belle journée s'est tenue dans une cellule commerciale de BeGreen, mise à disposition par la société Frey.

Dans un site inédit pour tous, chaque association en a profité pour présenter son organisation et a pu faire quelques nouvelles adhésions. **Tous les domaines étaient représentés** : des associations sportives, culturelles, musicales, théâtrales, de travaux manuels jusqu'au comité des fêtes et la protection civile. Les nombreux visiteurs venus, ont admiré le travail réalisé de chaque association et ont participé à plusieurs démonstrations.

La municipalité remercie chaleureusement tous les dirigeants et bénévoles des associations présentes pour leur enthousiasme et leur esprit de convivialité dans la réussite de cette journée.





Une rentrée scolaire particulière et réussie

Rentrée réussie oui, particulière oui, car c'était la dernière rentrée de notre emblématique directrice Sylvie Foufé.

Après 30 années passées à «éduquer» nos chers petits patrocliens avec professionnalisme et grand dévouement, celle-ci prend une retraite bien méritée à partir du 1^{er} novembre. Un très grand merci à elle. Elle restera à jamais une directrice appréciée et respectée. Dans le même registre, **Madame Booz**, autre maîtresse qui a marqué des générations d'enfants de maternelle par sa gentillesse et sa conscience professionnelle, **a également fait valoir ses droits à la retraite.** Merci aussi à elle.

Une classe a été fermée cette année. **Nous avons donc 10 classes réparties entre la maternelle** (3 classes, 77 élèves) **et l'élémentaire** (7 classes, 166 élèves). L'effectif général est donc de 239 élèves. Côté enseignants, une belle stabilité : une seule arrivée avec le grand retour de **Madame Beaujoin** en tant que titulaire de son poste. Le complément de service de Madame Gaillard sera assuré par **Madame Kersena** et ceux de Mesdames Bonzano et Foufé par Mesdames **Leprun et Dujancourt.**

Une bonne rentrée également à nos fidèles ATSEM, qui sont des éléments primordiaux pour le bien-être des enfants et l'aide apportée aux enseignantes.

En conclusion, une nouvelle rentrée très satisfaisante avec quelques pleurs des petits, mais aussi de quelques parents...

Bonne année scolaire à tous



LES CLASSES 2026-27



Mme Machado
Maternelle - petite et moyenne section



Mme Lionnet (absente sur la photo)
Maternelle - petite et grande section



Mme Beaujoin
Maternelle - grande section / Élémentaire - CP



Mme Vanel
Maternelle - moyenne et grande section



Mme Souty
Élémentaire - CM1/CM2



Mme Ponsada
Élémentaire - CE2/CM1



Mme Bonzano
Élémentaire - CM1/CM2



Mme Foulé
Élémentaire - CE2



Mme Gaillard
Élémentaire - CE1



Mme Gauthrot
Élémentaire - CP/CE1

Extrait de la séance du conseil du 18 mai 2026

Le lundi 18 mai 2026 à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Adrien NIEUWMUNSTER, Maire.

- **Présence** : 22 élus présents et 1 pouvoir représenté (sur 23 membres en exercice).
- **Secrétaire de séance** : Amélie RAMET-LOUBIERE.

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion :

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 avril 2026.

2. Informations et communications du Maire :

L'assemblée a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations légales (article L. 2122-22 du CGCT), portant sur la délivrance d'une concession au cimetière communal.

3. Validation du Compte Financier Unique 2025 :

Le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et a donné pouvoir au Maire pour exécuter cette décision.

4. Affectation des résultats 2025 au Budget Primitif 2026 :

Le Conseil Municipal a voté, à la majorité, l'affectation du résultat de l'exercice 2025 :

- Excédent de fonctionnement reporté (Compte 002) : 956 813,97 €
- Déficit d'investissement reporté (Compte 001) : 23 977,20 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (Compte 1068) : 387 542,50 €

5. Restauration scolaire et extrascolaire :

règlement intérieur 2026-2027 Le Conseil Municipal a adopté, à la majorité, le règlement intérieur qui entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2026-2027.

6. Accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires :

règlement intérieur Le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, le nouveau règlement intérieur des accueils de loisirs applicable à compter du 17 août 2026.

7. Organisation du séjour d'été 2026 à Mimizan :

L'étude de ce rapport a été retirée de l'ordre du jour.

8. Études surveillées 2026-2027 :

tarifs et règlement intérieur Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité :

- De maintenir la participation financière des familles à 25,00 € par mois et par enfant pour les résidents de la commune.
- De maintenir le tarif à 31,00 € par mois et par enfant pour les élèves résidant hors commune.
- D'adopter le règlement intérieur des études surveillées pour la rentrée 2026.

9. Bilan des opérations immobilières 2025 :

Le Conseil Municipal a pris acte, à la majorité, de l'état annuel des opérations immobilières pour l'année 2025.

10. Référent déontologue pour les élus locaux :

L'étude de ce rapport a été retirée de l'ordre du jour.

11. Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Le Conseil Municipal a voté à la majorité la désignation de son représentant au sein de la CLECT de Troyes Champagne Métropole.

La séance a été levée à 19h55.

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 5 JUIN 2026

Le vendredi 05 juin 2026 à 18h00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Adrien NIEUWMUNSTER, Maire.

- **Présence** : 19 élus présents et 4 pouvoirs représentés (sur 23 membres en exercice).
- **Secrétaire de séance** : Ludovic CRÉTÉ.

1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion :

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 18 mai 2026.

2. Informations et communications du Maire :

L'assemblée a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations légales (article L. 2122-22 du CGCT), portant sur la délivrance de concessions au cimetière communal.

3. Désignation des délégués pour les élections sénatoriales :

Conformément au cadre réglementaire, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des délégués municipaux et de leurs suppléants qui représenteront la commune lors de la prochaine élection des sénateurs.

La séance a été levée à 18h35.

Extrait de la séance du conseil du 16 juin 2026



Rapport n°01 - Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2026

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 05 juin 2026.

Rapport n°02 - Informations et communications du maire

- **PREND ACTE** des décisions prises par le maire en vertu de ses délégations.
- *Précision* : les garde-corps volés avenue du Général de Gaulle sont en cours de remplacement, pris en charge par l'assurance (hors franchise).

Rapport n°03 - Conseil en énergie partagé (CEP) : convention avec Troyes Champagne Métropole

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité la convention d'adhésion au service commun CEP jusqu'au 31 décembre 2032.
- **DÉCIDE** d'autoriser le maire à signer la convention et ses avenants.
- *À noter* : le tarif passe de 1,00 € à 1,08 € par habitant.

Rapport n°04 - Gestion de la fourrière animale : convention avec Troyes Champagne Métropole

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité la convention pour la capture et la fourrière des chiens errants (du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2032, reconductible jusqu'en 2033).
- **DÉCIDE** d'autoriser le maire à signer ladite convention.
- *Précision* : la gestion des chats errants fera l'objet d'un conventionnement spécifique à venir avec l'association Mimine et Roudoudou.

Rapport n°05 - Autorisation du droit des sols (ADS) : convention avec Troyes Champagne Métropole

- **DÉCIDE** de confirmer à la majorité l'adhésion de la commune au service commun ADS pour la période 2026-2032 (maintien des tarifs 2025).
- **DÉCIDE** d'autoriser le maire à signer la convention.

Rapport n°06 - Installation d'un rucher communal

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité la convention avec M. José Silveiras pour la mise en place et l'exploitation de ruches sur la parcelle section B n° 1702.
- **DÉCIDE** d'autoriser le maire à signer la convention et à inscrire les crédits au budget primitif 2026.

Rapport n°07 - Dispositif « vacances apprenantes » été 2026

- **DÉCIDE** d'émettre à l'unanimité un avis favorable pour le déroulement du dispositif au groupe scolaire Jules Ferry du 24 au 28 août 2026 (accueil de 30 enfants encadrés par 4 enseignants).
- **DÉCIDE** d'autoriser le maire à signer la convention de partenariat.

Rapport n°08 - Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) : tarifs 2027

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité le maintien des exonérations (enseignes ≤ 7 m² et non scellées au sol ≤ 12 m²).
- **DÉCIDE** de fixer la grille tarifaire 2027 indexée sur l'inflation (enseignes scellées de 7 à 12 m² : 25,00 €/m² ; dispositifs numériques ≤ 50 m² : 75,40 €/m²).

Rapport n°09 - Attribution des subventions 2026

- **DÉCIDE** d'attribuer à la majorité les subventions 2026 aux comptes du CCAS, de la Caisse des écoles et des associations.
- *Précision* : le règlement d'attribution sera retravaillé par la commission communale pour l'exercice suivant.

Rapport n°10 - Décision modificative budgétaire n°2

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité les modifications budgétaires de l'exercice 2026 pour le financement des travaux dans les bâtiments communaux.

Rapport n°11 - Renouvellement de l'éclairage public

(rues Lavocat, Desmoulins, Zola, Moire, Moulin, Maladière, Garenne)

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité la réalisation des travaux par le SDEA.
- **DÉCIDE** de s'engager à verser un fonds de concours évalué provisoirement à 14 600,00 €.

Rapport n°12 - Renouvellement de l'éclairage public (rue de Soëst, chemin des Ruches, impasse Ferrer)

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité la réalisation des travaux par le SDEA.
- **DÉCIDE** de s'engager à verser un fonds de concours évalué provisoirement à 12 200,00 €.

Rapport n°13 - Répartition du capital social de la SPL-Xdemat

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité la nouvelle répartition du capital social (12 838 actions, dont 27,88 % détenues par les communes et groupements).
- **DÉCIDE** de donner pouvoir au représentant de la collectivité pour voter cette résolution lors de l'assemblée générale.

Rapport n°14 - Travaux d'entretien de l'église (couverture et soubassement chœur Nord)

- **DÉCIDE** d'autoriser à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Aube et le démarrage anticipé des travaux.
- **DÉCIDE** d'adopter le plan de financement prévisionnel et d'autoriser le maire à signer tous les documents administratifs.

Rapport n°15 - Modification du tableau des effectifs

- **DÉCIDE** d'approuver à l'unanimité la suppression des grades non pourvus et la création de postes à temps complet au 1^{er} juillet 2026 (1 Rédacteur, 1 Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, 1 Adjoint administratif, 4 Adjoints techniques principaux 1^{ère} classe).

Rapport n°16 - Rapport de la Chambre régionale des comptes

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'observations définitives relatif à l'évolution de la masse salariale et du débat qui s'en est suivi.

La séance a été levée à 19h45.



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53



Les accueils de loisirs

Un été d'aventures et de partage



MATERNELS

Nos petits loustics ont vécu un été captivant : création de la mascotte *Mister Soleil*, défis d'explorateurs, initiation à la langue des signes et fabrication de portes magiques pour délivrer les lutins. En fin de mois, masques de super-héros et fresque collective ont mis la solidarité à l'honneur. En août, place aux olympiades avec de nombreux jeux sportifs et de motricité. L'été a aussi été rythmé par un spectacle de magie à la salle Deterre Chevalier, un repas aux 3 Brasseurs, une séance de cinéma, une journée au *Ranch du Moulin Saint-Martin* et une visite du *Muséum d'histoire naturelle de Troyes*.

ÉLÉMENTAIRES

Chez les grands, juillet a débuté par un tour du monde (masques africains, attrape-rêves), suivi d'une semaine astronomie et de préparatifs festifs (karaoqué, Just Dance, blind tests). La dernière semaine s'est tournée vers la nature : land art, hôtel à insectes et expériences scientifiques. En août, les enfants ont alterné entre sport, imaginaire et initiation au self-défense.

Côté sorties : spectacle de magie, *Fun Avenue*, restaurant, bowling, piscine, parc et cinéma ont réjoui les enfants tout au long de la saison.





ADOS

Un franc succès pour le *Club Symp'Ados* avec 74 inscrits et une trentaine de jeunes présents chaque jour. Le programme s'est avéré très riche : spectacle de magie, *Japan Expo* à Paris, *Parc Astérix*, kayak, *Fun Avenue* et une journée à Reims (*Sensas* et *parc de Champagne*). Malgré la canicule qui a contraint à adapter deux sorties (remplacées par de l'accrobranche et du cinéma), les ados ont profité de quatre veillées très appréciées et d'une rencontre au parc Grimont. Les après-midis ont été animés par de nombreux grands jeux et défis.



Ouverture prochainement du club ados

Le club rouvre ses portes **les 2 octobre et 16 octobre de 17h à 19h**. Deux rencontres sont aussi programmées avec les jeunes de Saint-Julien-les-Villas : **le mercredi 30 septembre** à la MJC de Saint-Julien et **le samedi 10 octobre** pour un tournoi de futsal au gymnase Jimmy Hayes.

■ **Contact : Pierre** (moret.pierre@sympart.com)



Le 23 juillet, la traditionnelle fête de fin de centre à la salle Deterre Chevalier a rassemblé tous les enfants autour d'un pot de l'amitié. Un grand merci à l'ensemble de l'équipe d'animation pour son investissement !



Inscriptions

aux accueils de loisirs de Toussaint

Du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2026

MODALITÉS D'ACCUEIL

ENFANTS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

Accueil à l'école maternelle Jules Ferry.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

Accueil à l'Espace Pascale Paradis (locaux de l'accueil périscolaire élémentaire).

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS INCLUS :

Accueil à l'école Pierre Brossolette.

- **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront uniquement via le portail famille, sur www.sympart.com (onglet « Portail Famille »). Les demandes par papier ou par mail ne seront pas acceptées (sauf cas particulier)

- Les inscriptions pourront se faire à la journée entière, avec ou sans cantine.

- Pour tout renseignement : inscriptionsympart@saintparresauxterres.fr

Les plannings d'animation, d'activités et de sorties vous seront envoyés par mail avant les dates d'inscription (voir ci-dessous).

Calendrier des périodes et inscriptions

- **Début des inscriptions pour les enfants domiciliés dans la commune :**
 - **lundi 21 septembre 2026**
- **Début des inscriptions pour les enfants extérieurs à la commune :**
 - **lundi 28 septembre 2026**
- **Date limite pour les inscriptions et les désistements :**
 - **11 octobre 2026.** Passé ce délai, plus aucun changement ne sera possible



14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**

Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr

www.brm.fr



TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT-PARRES

SARL GCG

transport de malades assis
5 véhicules à votre service

06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux tertre
commune de Bréviandes



Festival du court métrage

« Charlie Chapelain » 2026 (3^e édition)

Une équipe de choc de 8 enfants volontaires du centre de loisirs a travaillé, tout au long de l'année, les mercredis après-midi sur un court métrage sur le thème de la différence.

Ils ont décidé d'aborder les différences homme/femme en partant d'un constat : « Pourquoi les garçons monopolisent la cour de récréation pour jouer au foot et nous, les filles, on doit se contenter de moins, et en plus ils ne veulent pas qu'on joue avec eux ? »

À l'aide des animateurs Charlie et Issam, ils ont écrit un scénario et imaginé les scènes. Pour la prise de vue, nous avons fait appel à AK Production. Équipé de caméras et d'un drone, il a su faire preuve de patience et de professionnalisme pour mettre sur grand écran les images nées dans la tête des enfants.

Le film « Genre, c'est normal ? » est né. Pour l'introduction du sujet, nous avons bénéficié de la participation de Corentin Jean, joueur de football international, qui a accepté de faire une courte vidéo abordant les injustices.

Les enfants ont tous, grâce aux sponsors de l'événement, remporté une journée à Disneyland Paris. Durant cette journée magique, les sourires des enfants ont été la récompense de Mme Dib, porteuse et créatrice du projet.

Samedi 5 septembre 2026
Centre culturel, la finale !

Un franc succès pour cette 3^e édition

La 3^e édition du festival du court métrage Charlie Chapelain, qui s'est déroulée le samedi 5 septembre au centre culturel, a rencontré un franc succès. Plus de 260 spectateurs (parents, enfants, sponsors, élus, partenaires et institutions) étaient présents pour applaudir les six courts métrages en compétition.

Programme de la soirée

- **Film 1** : ACM Symp'art - « Genre, c'est normal ? »
- **Film 2** : ACM Françoise Dolto - « Les héros du quotidien »
- **Film 3** : CMJ LNPT - « Nos différences, notre force »
- **Film 4** : ACM Franklin Animation - « Les différences nous unissent »
- **Film 5** : ACM Mille Couleurs - « La richesse du cœur »
- **Film 6** : ACM Saint-Lyé - « Au fil du temps »

Chaque projection était accompagnée d'une présentation par les enfants, d'une publicité, ainsi que d'une saynète assurée par la troupe « Les Arts Bis ».

Un accueil haut en couleur

Les spectateurs étaient accueillis par cinq comédiens de la troupe de théâtre « Les Arts Bis », ainsi que par notre talentueux animateur, réalisateur et comédien Nicolas Bodein, tous déguisés en personnages de cinéma (Charlie Chaplin, Dark Vador, Jack Sparrow, etc.). Le spectacle s'est déroulé sans incident ni retard.



Le palmarès

Le public a voté pour élire le film gagnant. Cette année, c'est l'ACM Mille Couleurs qui a remporté le trophée avec son film « La Richesse du cœur ». Les enfants sont montés sur scène en larmes en apprenant la nouvelle - des larmes de joie face à une compétition particulièrement relevée cette année, tant les films étaient tous exceptionnels et le choix difficile à trancher pour le public.

Un moment de convivialité

À l'issue de la remise des prix, le public a partagé un verre de l'amitié, offert en partie par Carrefour. Les photos du voyage surprise à Disneyland Paris ont été diffusées, et les familles ont pu participer à un jeu Kahoot. Les convives avaient également la possibilité de se prendre en photo grâce à la borne selfie.

Merci à Charlise, Constance, Hanaé, Léo-Paul, Lina, Louis-Amaury, Sarah et Stela pour leur travail et pour avoir défendu les couleurs de Saint Parres aux Tertres.

Rendez-vous en 2028

Rendez-vous est déjà pris en 2028 pour la 4^e édition, avec beaucoup d'impatience et d'enthousiasme !

Aide ponctuelle aux étudiants 2026/27

Au vu de la conjoncture sanitaire et économique actuelle le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé de reconduire l'aide ponctuelle aux étudiants patrocliens pour l'année 2026/2027. Les dossiers seront mis à disposition **au secrétariat de la mairie et en ligne sur le site internet de la commune (www.saintparresauxtertres.fr) entre le 23 novembre et le 12 décembre 2026.**

LES DEMANDEURS DEVRONT SE MUNIR :

- de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année précédente (= avis d'impôt 2026 sur les revenus de l'année 2025) de toutes les personnes vivant au foyer,
- d'un justificatif des prestations familiales du foyer,
- d'un justificatif des prestations familiales de l'étudiant (allocation logement),
- de la dernière quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, de chauffage, d'assurance ... des parents,
- de la dernière quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz, d'eau, de chauffage, d'assurance ... de l'étudiant si différent des parents,
- du livret de famille,
- d'une photocopie du dernier diplôme obtenu,
- d'un justificatif d'inscription pour l'année en cours,
- d'un justificatif des études de l'année antérieure (si études supérieures),
- des bulletins de salaire de l'étudiant si emploi saisonnier sur l'année précédente ou en cours,
- du relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) de l'étudiant.

L'attribution se fera courant janvier 2027, après étude des dossiers par la commission administrative du CCAS.

i

Prêt de matériel communal

La commune prête gracieusement aux Patrocliens, sur demande écrite, des tables et des bancs pour leurs événements familiaux.

Si vous êtes intéressé par ce service, vous devrez **faire votre demande au minimum 8 jours avant la date** à laquelle vous souhaitez disposer de ce matériel. Celui-ci sera **livré et repris gratuitement à votre domicile** par les agents du service technique municipal.

Si vous le souhaitez, vous pourrez, en échange de ce service, faire un don au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) afin d'aider les Patrocliens dans la difficulté. **Chaque geste sera le bienvenu, selon les moyens dont vous disposez.**



Dispositif d'aide ponctuelle aux familles

Le Centre communal d'action sociale reconduit, pour 2026, **l'aide ponctuelle aux familles dont les ressources sont limitées**, quelles que soient leur composition (ménage, personne seule) et leur situation (salarié, demandeur d'emploi, retraité, handicapé ...).

Les demandes sont à faire à la mairie entre le lundi 28 septembre et le vendredi 16 octobre 2026.

Les pièces nécessaires sont :

- le livret de famille,
- les **justificatifs de TOUTES les ressources** (salaires, indemnités de Pôle emploi, R.S.A., retraites, indemnités journalières, allocations diverses, prestations de la CAF, bourses d'études, pension alimentaire ...) **de TOUS les membres de la famille** (la famille étant considérée au sens large, à savoir toutes les personnes vivant sous le même toit),

- la déclaration des revenus,
- la dernière feuille d'imposition ou de non-imposition des revenus,
- la dernière taxe foncière,
- une quittance de loyer ou des frais d'accession à la propriété,
- le justificatif d'inscription à Pôle emploi, le courrier d'attribution ou de rejet des indemnités Pôle emploi.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les demandeurs devront venir chercher un imprimé correspondant à leur situation et **prendre rendez-vous auprès du CCAS pour constituer leur dossier de demande.**

L'attribution définitive se fera après étude du dossier par la commission administrative du CCAS.

Noël des aînés

La **distribution des cadeaux de Noël offerts par la mairie** aux Patrocliens âgés de 70 ans et plus **débutera le samedi 5 décembre 2026**. En cas d'absence le jour de la distribution, **un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres**. Votre colis sera à retirer à la mairie **entre le 14 et le 30 décembre 2026**.

L'après-midi festif de la Saint-Patrocle à l'attention des aînés est prévue le samedi 16 janvier 2027 : galette des rois et ambiance musicale avec l'Orchestre Yannick Champion sont au programme ! De plus amples informations seront transmises dans *Le Patroclien* n°174.



Permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP), lequel choisir ?

Vous souhaitez agrandir ou embellir votre habitation ? Retrouvez les informations pratiques pour vous aider à anticiper vos démarches.

Pour vous accompagner dans vos projets, l'agent chargé de l'urbanisme peut vous recevoir en mairie, sans rendez-vous, durant les horaires d'ouverture.

1

Piscine

- Moins de 10 m², non couverte, restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
 - Moins de 100 m² ouverte : **DP**
 - Moins de 100 m² avec couverture de moins de 1,80 m de hauteur : **DP**
 - Égale ou supérieure à 100 m² et/ou égale ou supérieure à 1,80 m de hauteur et/ou local technique égal ou supérieur à 20 m² : **PC**
- Les règles d'implantation doivent être respectées (PLU)

2

Abri de jardin

- Moins de 5 m² : **aucune formalité**
- Égal ou supérieur à 5 m² : **DP**

3

Pompe à chaleur

- La pose d'une PAC nécessite l'installation d'un système anti-bruit

4

Panneaux solaires, fenêtre sur le toit

- Installation : **DP**

5

6

1

8

À noter !

Toutes les démolitions sont soumises à permis de démolir

5

Menuiseries extérieures

- Création ou changement : **DP**

6

Véranda, pergola, carport, terrasse couverte, extension ou annexe

- Moins de 5 m² : **aucune formalité**
- Moins de 20 m² : **DP**
- Égale ou supérieure à 20 m² : **PC**
- Travaux accolés ou communicants, la règle des 40 m² en zone U s'applique + seuil de 150 m²
- Terrasse au sol : **aucune formalité**

7

Façade

- Nettoyage : **aucune formalité**
- Modification, ravalement, isolation par l'extérieur : **DP**

8

Portail, clôture

- Création ou modification : **DP**
- Remplacement à l'identique : **DP**

9

Toit

- Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

10

Auvent, préau

- Moins de 5 m² : **aucune formalité**
- Moins de 20 m² : **DP**
- Égal ou supérieur à 20 m² : **PC**

11

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- Moins de 5 m² : **aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti**
- Égal ou supérieur à 20 m² : **DP**



CALENDRIER 2026 - 2027

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS
LA VEILLE AU SOIR
DU JOUR DE COLLECTE

- Ordures ménagères
- Tri
- Déchets verts
- Jours de collecte reportés
- Semaines impaires

SECTEUR NORD

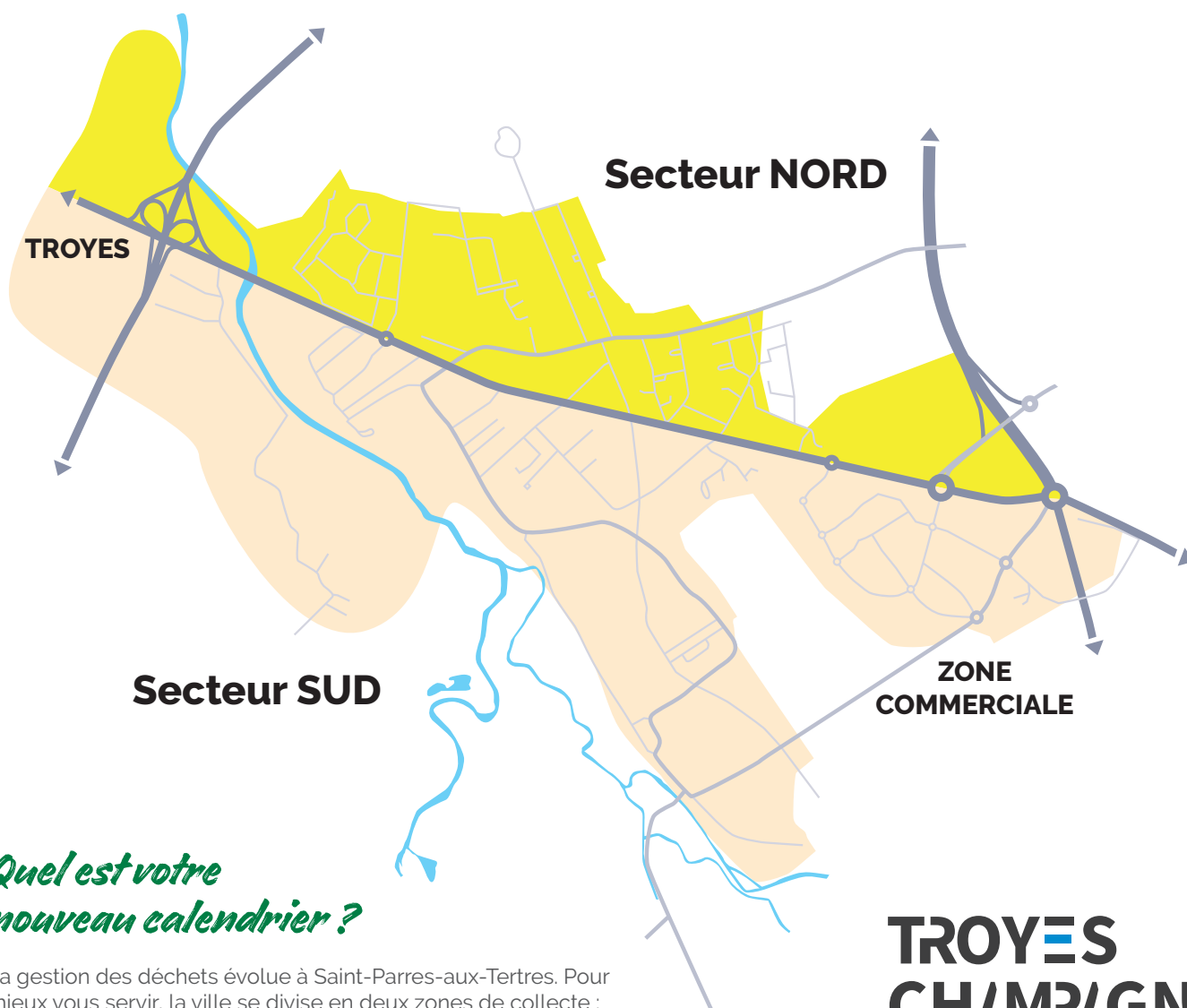
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
mar 01	jeu 01	dim 01	mar 01	ven 01	lun 01	lun 01	jeu 01
mer 02	ven 02	lun 02	lun 02	mer 02	mar 02	mar 02	ven 02
jeu 03	sam 03	mar 03	jeu 03	dim 03	mer 03	jeu 03	sam 03
ven 04	dim 04	mer 04	ven 04	lun 04	jeu 04	jeu 04	dim 04
sam 05	lun 05	jeu 05	sam 05	mar 05	ven 05	ven 05	lun 05
dim 06	mar 06	ven 06	dim 06	mer 06	sam 06	sam 06	mar 06
lun 07	mer 07	sam 07	lun 07	jeu 07	dim 07	dim 07	mer 07
mar 08	jeu 08	dim 08	mar 08	ven 08	lun 08	lun 08	jeu 08
jeu 09	ven 09	lun 09	mer 09	sam 09	mar 09	mar 09	ven 09
mer 10	sam 10	mar 10	jeu 10	dim 10	mer 10	jeu 10	sam 10
ven 11	dim 11	mer 11	ven 11	lun 11	jeu 11	jeu 11	dim 11
sam 12	lun 12	jeu 12	sam 12	mar 12	ven 12	ven 12	lun 12
dim 13	mar 13	ven 13	dim 13	mer 13	sam 13	sam 13	mar 13
lun 14	mer 14	sam 14	lun 14	jeu 14	dim 14	dim 14	mer 14
mar 15	jeu 15	dim 15	mar 15	ven 15	lun 15	lun 15	jeu 15
mer 16	ven 16	lun 16	mer 16	sam 16	mar 16	mar 16	ven 16
jeu 17	sam 17	mar 17	jeu 17	dim 17	mer 17	mer 17	sam 17
ven 18	dim 18	mer 18	ven 18	lun 18	jeu 18	jeu 18	dim 18
sam 19	lun 19	jeu 19	sam 19	mar 19	ven 19	ven 19	lun 19
dim 20	mar 20	ven 20	dim 20	mer 20	sam 20	sam 20	mar 20
lun 21	mer 21	sam 21	lun 21	jeu 21	dim 21	dim 21	mer 21
mar 22	jeu 22	dim 22	mar 22	ven 22	lun 22	lun 22	jeu 22
mer 23	ven 23	lun 23	mer 23	sam 23	mar 23	mar 23	ven 23
jeu 24	sam 24	mar 24	jeu 24	dim 24	mer 24	jeu 24	sam 24
ven 25	dim 25	mer 25	ven 25	lun 25	jeu 25	jeu 25	dim 25
sam 26	lun 26	jeu 26	sam 26	mar 26	ven 26	ven 26	lun 26
dim 27	mar 27	ven 27	dim 27	mer 27	sam 27	sam 27	mar 27
lun 28	mer 28	sam 28	lun 28	jeu 28	dim 28	dim 28	jeu 28
mar 29	jeu 29	dim 29	mar 29	ven 29	lun 29	lun 29	jeu 29
mer 30	ven 30	lun 30	mer 30	sam 30	mar 30	mar 30	ven 30
	sam 31		jeu 31	dim 31		jeu 31	

SECTEUR SUD

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
mar 01	jeu 01	dim 01	mar 01	ven 01	lun 01	lun 01	jeu 01
mer 02	ven 02	lun 02	lun 02	mer 02	mar 02	mar 02	ven 02
jeu 03	sam 03	mar 03	jeu 03	dim 03	mer 03	jeu 03	sam 03
ven 04	dim 04	mer 04	ven 04	lun 04	jeu 04	jeu 04	dim 04
sam 05	lun 05	jeu 05	sam 05	mar 05	ven 05	ven 05	lun 05
dim 06	mar 06	ven 06	dim 06	mer 06	sam 06	sam 06	mar 06
lun 07	mer 07	sam 07	lun 07	jeu 07	dim 07	dim 07	mer 07
mar 08	jeu 08	dim 08	mar 08	ven 08	lun 08	lun 08	jeu 08
jeu 09	ven 09	lun 09	mer 09	sam 09	mar 09	mar 09	ven 09
mer 10	sam 10	mar 10	jeu 10	dim 10	mer 10	jeu 10	sam 10
ven 11	dim 11	mer 11	ven 11	lun 11	jeu 11	jeu 11	dim 11
sam 12	lun 12	jeu 12	sam 12	mar 12	ven 12	ven 12	lun 12
dim 13	mar 13	ven 13	dim 13	mer 13	sam 13	sam 13	mar 13
lun 14	mer 14	sam 14	lun 14	jeu 14	dim 14	dim 14	mer 14
mar 15	jeu 15	dim 15	mar 15	ven 15	lun 15	lun 15	jeu 15
mer 16	ven 16	lun 16	mer 16	sam 16	mar 16	mar 16	ven 16
jeu 17	sam 17	mar 17	jeu 17	dim 17	mer 17	mer 17	sam 17
ven 18	dim 18	mer 18	ven 18	lun 18	jeu 18	jeu 18	dim 18
sam 19	lun 19	jeu 19	sam 19	mar 19	ven 19	ven 19	lun 19
dim 20	mar 20	ven 20	dim 20	mer 20	sam 20	sam 20	mar 20
lun 21	mer 21	sam 21	lun 21	jeu 21	dim 21	dim 21	mer 21
mar 22	jeu 22	dim 22	mar 22	ven 22	lun 22	lun 22	jeu 22
mer 23	ven 23	lun 23	mer 23	sam 23	mar 23	mar 23	ven 23
jeu 24	sam 24	mar 24	jeu 24	dim 24	mer 24	jeu 24	sam 24
ven 25	dim 25	mer 25	ven 25	lun 25	jeu 25	jeu 25	dim 25
sam 26	lun 26	jeu 26	sam 26	mar 26	ven 26	ven 26	lun 26
dim 27	mar 27	ven 27	dim 27	mer 27	sam 27	sam 27	mar 27
lun 28	mer 28	sam 28	lun 28	jeu 28	dim 28	dim 28	jeu 28
mar 29	jeu 29	dim 29	mar 29	ven 29	lun 29	lun 29	jeu 29
mer 30	ven 30	lun 30	mer 30	sam 30	mar 30	mar 30	ven 30
	sam 31		jeu 31	dim 31		jeu 31	

SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30 - collectedejets@troyes-cm.fr - troyes-champagne-metropole.fr



Quel est votre nouveau calendrier ?

La gestion des déchets évolue à Saint-Parres-aux-Tertres. Pour mieux vous servir, la ville se divise en deux zones de collecte :

- **Secteur NORD (coté Nagère / Villechétif)** : Tout ce qui se situe au nord de l'Avenue du Général de Gaulle, **y compris** les habitations bordant l'avenue (des deux côtés).
- **Secteur SUD (coté Stade Gravelle / Baires)** : Tout ce qui se situe au sud de l'Avenue du Général de Gaulle.

Attention : Les voiries classées difficiles pour la collecte des déchets (impasse, voie étroite...) seront collectées les mêmes jours que le secteur auxquelles elles appartiennent.

Référez-vous exclusivement aux deux calendriers ci-dessus pour connaître vos jours de passage.

TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLE





À la bibliothèque...

ŒUVRE MYSTÈRE

L'année dernière, les élèves de CM1 et CM2 ont travaillé autour du projet « L'œuvre mystère » avec le Musée d'Art Moderne. Ils ont conçu une exposition répondant à 3 critères : double visage, salle à manger et formes géométriques. Les visiteurs de la bibliothèque ont voté pour leurs œuvres préférées en juin dernier. Les 195 bulletins ont permis d'élire les 2 créations ci-contre. Bravo à nos artistes patrocliens !



ÉCHANGE

Comme habituellement, deux fois par an, l'équipe de la bibliothèque se prête au jeu des échanges avec la Médiathèque Départementale de l'Aube. 1000 nouveautés n'attendent plus que vous pour être empruntées : CD, DVD ou livres tous genres confondus, romans, policiers, documentaires, contes ou bandes-dessinées ...

READ TRIP

Les médiathèques Départementales de l'Aube, de la Marne et des Ardennes s'associent au groupe régional de l'ABF (Association des Bibliothécaires Français) pour organiser un voyage d'étude proposé à l'équipe de la bibliothèque. Les visites de la médiathèque de Chaumont,



rénovée en 2024, et le centre national graphique, *le Signe*, ont pour objectif de faire découvrir des espaces culturels inspirants et d'explorer leurs coulisses. Les membres de la bibliothèque ont été enchantés par cette journée et vont mettre à profit leurs nouveaux acquis.

P'TIT BOUQUINE

Les séances d'animations musicales réservées aux tout-petits ont encore connu un réel succès. Les bébés, venus avec leurs parents ou assistantes maternelles, ont écouté les histoires, chanté les comptines et animé leurs petits doigts sur le thème des couleurs. Bérangère et Véronique ont accompagné en musique les livres



lus par Claudette, bénévole de la bibliothèque, qui s'attache particulièrement à faire plaisir aux enfants.

Le nouveau livre offert par le Département aux parents des nouveau-nés aubois s'intitule *Jacomimi*. Dans cet ouvrage, paru aux éditions Sarbacane, l'autrice-illustratrice Rébecca Dautremer raconte les aventures d'un lapin et de ses amis. Si vous êtes parents d'un enfant né en 2025, vous avez reçu un courrier qui vous permet de retirer le livre à la bibliothèque. N'hésitez pas à vous présenter à la bibliothèque, l'équipe se fera un plaisir de vous accueillir afin de vous présenter le coin bébés ainsi que les animations proposées pour la petite enfance.



Horaires d'ouverture

- **Lundi : 14h - 18h30**
- **Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30**
- **Vendredi : 14h - 18h30**
- **Samedi : 10h - 12h30**

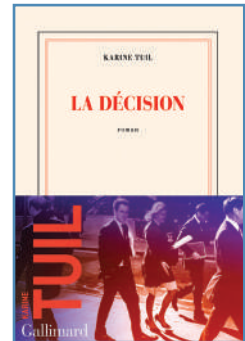
Coups de cœur

Roman adulte

La décision / Karine Tuil / R TUIL

France mai 2016. Une lourde charge émotionnelle pour Alma, juge d'instruction antiterroriste dans un contexte familial et extrafamilial très sensible, ses choix risquent de bouleverser sa vie et celle de son pays. Addictif !

Martine H.



Album jeunesse

Alors, ça mord ? / Jean Gourounas / A GOUR

C'est l'histoire d'un pingouin qui pêche et qui ne prend rien. Sa bande d'amis intervient et se pose la question du : « Pourquoi ça mord pas ? ». Ne serait-ce pas qu'un problème de cornichons ? Très drôle !

Claudette M.



Album jeunesse

Stardust, poussières d'étoiles / Hannah Arnesen / LARNE

Un voyage philosophique et poétique entre inquiétude et espoir pour notre planète, aux mille et une couleurs de notre univers. Laissez-vous porter par la palette pleine de sensibilité d'une artiste qui nous fait vibrer au rythme de ses pinceaux.

Isabelle L.



Agenda

Animations à la bibliothèque

Toutes ces animations sont gratuites. Réservation au 03 25 80 49 02

RENCONTRE

Samedi 17 octobre

Rencontre suivie d'une séance de dédicace avec Michel Ployé, auteur aubois. Il vous fera découvrir ses deux livres « Tristesse infinie » et « L'attente infinie ».

De 10h30 à la bibliothèque
Entrée libre, pour adultes



LE TÉLÉTHON À LA BIBLIOTHÈQUE

DU 14 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE

Vente de livres de poche (prix libre)

Jeu ludique et créatif « 4 livres pour un poème » : Empilez les livres de votre choix afin de composer un poème, un haïku ou un message avec les titres des ouvrages.

Tout public

Aux horaires d'ouverture



SAMEDI 14 NOVEMBRE

Tous sans faute pour une dictée !

La dictée s'articulera autour du thème « Petits et grands héros ». N'ayant pas pu avoir lieu en juillet à cause des fortes chaleurs, nous vous attendons nombreux sur cette fin d'année.

Tout public dès 10 ans

9h30 à la salle des Conférences

Sur réservation au 03.25.80.49.02.



SAMEDI 28 NOVEMBRE

Atelier créatif « poésie de papier : Lutin de Noël »

Evelyne et Martine vous accompagneront dans votre fabrication de déco de Noël grâce aux vieux papiers et du fil armé. Cette jolie décoration orn timera agréablement votre intérieur pendant les fêtes de fin d'année.

À 9h30 à la bibliothèque

Atelier pour adultes

Nombre de places limité, sur réservation au 03.25.80.49.02.



LUNDI 14 DÉCEMBRE

P'tit Bouquine de Noël

Animation musicale: Lectures, comptines et jeux de doigts.

Pour enfants de moins de 3 ans

9h45 et 10h45 à la bibliothèque

Sur réservation au 03.25.80.49.02.

Information de dernière minute



La bibliothèque de Saint Parres aux Tertres a été retenue pour participer au projet « **La fabrique du livre jeunesse** » organisé par **Interbibly**. **Lene Mordin**, l'autrice illustratrice mènera **4 ateliers les 19 et 20 octobre prochain**. Pensez à surveiller les informations municipales, nous y communiquerons ultérieurement des renseignements supplémentaires.

Octobre Rose : le CMJ se mobilise pour la bonne cause

À l'occasion d'Octobre Rose, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Saint-Parres-aux-Tertres, en collaboration avec la commune de Villechétif, organise une marche solidaire le dimanche 25 octobre 2026 afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein et de sensibiliser le public à l'importance du dépistage. Cette manifestation, ouverte à toutes et à tous, se veut un moment de partage, de convivialité et d'engagement autour d'une cause qui nous concerne tous.

Deux départs sont proposés à ghoo :

- Salle des Conférences de Saint-Parres-aux-Tertres ;
- Mairie de Villechétif.

Pour permettre à chacun de participer à son rythme, deux circuits seront proposés : **un parcours de 5 km et un parcours de 10 km**. Des ravitaillements



seront mis à disposition aux deux points de départ. L'inscription est fixée à 10 € par participant. Les fonds récoltés contribueront à soutenir les actions menées dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein.

Par cette initiative, le CMJ de Saint-Parres-aux-Tertres et la commune de Villechétif souhaitent rappeler l'importance de la prévention et du dépistage précoce, tout en témoignant leur solidarité envers les personnes touchées par la maladie et leurs proches.

Le 25 octobre prochain, chaussez vos baskets et rejoignez-nous nombreux pour marcher ensemble pour la bonne cause !

Informations pratiques :

- **Date** : dimanche 25 octobre 2026
- **Heure de départ** : ghoo
- **Lieux de départ** : Salle des Conférences de Saint-Parres-aux-Tertres ou mairie de Villechétif
- **Parcours** : 5 km ou 10 km
- **Participation** : 10 € par personne
- **Ravitaillement** : aux deux points de départ

Téléthon 2026

Année spéciale : 40^{ème} anniversaire du Téléthon :
« Pour tout renverser » du 4 au 6 décembre

À cette occasion, **UN GRAND DÉFI VÉLO** vous sera proposé : Rejoindre les studios de France Télévision en vélo d'appartement ; Patrocliens, nous comptons sur vous pour parcourir cette distance plusieurs fois et réussir notre défi. Venez nombreux **le samedi 5 décembre** dans la galerie marchande du centre Leclerc à partir de 8h30.

Autre innovation cette année, un champion paralympique médaille or et argent en cyclisme au JO de Tokyo en 2000 sera notre parrain, Monsieur CHAMPENOIS nous accompagnera pendant le week-end.

Animations :

Vente de capsules de champagne peintes à la main par l'association patro'caps.

■ **À la Bibliothèque** : vente de livres, jeux créatifs et dictée sans faute

- **Vendredi 4** : 20 h soirée spéciale téléthon théâtre, chorale, troupe Mes sons en scène accompagnée des enfants des écoles.
- **Samedi 5** : 14h EHPAD villa du tertre : Animations de Noël. 20h comédie musicale troupe Insieme - salle Deterre Chevalier
- **Dimanche 6** : matin tournoi sportif tennis, pétanque

La programmation n'est pas définitive et vous sera communiquée par voie de presse, internet, Facebook, intramuros, site mairie.

MOBILISONS-NOUS pour cette noble cause !



Calendrier des manifestations

Octobre

Du lundi 28 septembre au vendredi 16 octobre : Dépôt des demandes d'aide ponctuelle aux familles auprès du CCAS

Vendredi 2 octobre :

- À 15 h : projection du film « Une année polaire » de Samuel Collardey (2018).
- À 18 h : projection du film « Woman at War » de Benedikt Erlingsson (2018)

Samedi 3 octobre :

- À 15 h : projection du film « Cinq caméras brisées » d'Emad Burnat et Guy Davidi (2013).
- À 18 h : projection du film « Le Sommet des dieux » de Patrick Imbert (2021).
- À 20 h : projection du film « Monsieur » de Rohena Gera (2018).

(Échanges autour d'un pot festif dans le hall de la salle Deterre Chevalier à 17 h le vendredi et le samedi)

Dimanche 25 octobre : À partir de 9 h : Octobre Rose, randonnées et animations pour la lutte contre le cancer du sein, salle des Conférences

Novembre

Vendredi 6 novembre :

- À 14 h 30 et 20 h : projection du film « Save Our Souls » de Jean-Baptiste Bonnet (2024), dans le cadre du Mois du documentaire (invité à préciser).

Mercredi 11 novembre :

Cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918

Vendredi 13 novembre :

- À 14 h 30 et 20 h : projection du film espagnol « Le Maître qui promet la mer » de Patricia Font (2023), dans le cadre du *Festsol*, accompagnée d'une exposition (avec l'association MHRE) et d'une intervention de Pierre Salmon.

Samedi 21 et dimanche 22 novembre :

- À 20 h 30 (samedi) et 15 h (dimanche) : représentation de la pièce « Le Trésor de Tante Germaine » par la troupe Les Comédiens du Tertre, à la salle Deterre Chevalier.

Du lundi 23 novembre au vendredi 11 décembre :
Aide aux étudiants.

Samedi 28 novembre :

Grand feu d'artifice sur le stade André Gravelle à 18 h.

Dimanche 29 novembre :

Aubade à l'église de Saint Parres aux Tertres à 15 h.

Décembre

Vendredi 4 décembre :

- À 20 h : soirée spéciale Téléthon (théâtre, chorale, troupe *Mes sons en scène* accompagnée des enfants des écoles).

Samedi 5 décembre :

- Début de la distribution des colis de Noël.
- À 14 h : animation de Noël à l'EHPAD *Villa du Tertre*.
- À 20 h : comédie musicale avec la troupe *Insieme* à la salle Deterre Chevalier.

Dimanche 6 décembre :

- Le matin : tournoi sportif (tennis, pétanque).
- À 15 h : concert *Coup de Cœur* à la salle Deterre Chevalier.

Mardi 15 décembre :

- À 14 h 30 et 20 h : projection du film « On vous croit » de Charlotte Devillers et Armand Dufeys (2025), avec la présence d'un juriste (à préciser).

Dimanche 20 décembre :

- À 15 h : concert *Tout pour la Chanson* à la salle Deterre Chevalier.

Samedi 16 janvier 2027 :

Après-midi de la Saint-Patrocle (réservée aux Patrocliens âgés de 70 ans et plus) à la salle Deterre Chevalier.

ASSOCIATION LE RENOUVEAU
DE SAINT-PARRES-AUX-TERTRES

Le Renouveau de Saint Parres aux Tertres

Le Renouveau fait sa rentrée

Au vu de la chaleur, la manifestation du mardi 28 juillet, qui marquait le début de la pause estivale, a été déplacée dans la salle Deterre Chevalier. Ce ne sont pas moins de 62 adhérents qui se sont retrouvés autour d'un repas copieux et savoureux élaboré par Johan Boisaubert et Dominique, sa maman. À l'abri de la canicule, tous s'accordent à dire qu'ils ont passé une agréable journée à se retrouver.

Le premier semestre s'est terminé, aussi, il était important de remercier tous les bénévoles de l'association qui encadrent nos adhérents, ainsi que les services administratifs et techniques qui participent à la réussite de tous nos événements.

La rentrée du « Renouveau » a sonné le jeudi 27 août avec la reprise des jeux à la salle des Conférences, puis progressivement reprendront les décorations extérieures de notre belle commune, ainsi que les moments intergénérationnels partagés entre nos adhérents et les



écoliers à l'occasion des repas à la cantine.

Le deuxième semestre réserve encore de bons moments de partage. Ainsi, nous organiserons un loto le mardi 29 septembre, puis un repas choucroute le mardi 20 octobre au restaurant de Montiéramey, le Beaujolais nouveau sera dégusté avec modération le mardi 24 novembre et Noël sera célébré lors d'un goûter prévu le jeudi 17 décembre.

Si vous voulez rompre la solitude et partager des moments conviviaux, l'association est faite pour vous, venez nous rejoindre...

Pour information, par notre présence, nous soutiendrons le forum de l'association *Les Bricolettes* qui aura lieu à la salle des Conférences les samedi 26 et dimanche 27 septembre de 10h à 18h. Au programme, expositions, ventes et animations, venez nombreux.

En attendant de se revoir, portez-vous bien.

Le Club du Nouvel Âge :

Lors du repas de mai (1), dans une ambiance festive, nous avons fêté l'anniversaire de Micheline Caroli qui, pour l'occasion, nous a offert le verre de l'amitié (2).

En juin, pour le dernier repas avant les vacances d'été, nous avons fait notre traditionnel repas froid en pensant aux retrouvailles en septembre.

Malheureusement, en raison de la canicule, nous avons dû annuler

notre paëlla prévue en juillet à Thennelières au Bistro Romane. Ce n'est que partie remise.

Début septembre, nous avons repris nos activités avec notre repas mensuel et nos après-midi jeux du mardi et jeudi à La Grange.

Cet été, notre président Alain Poittevin a eu la douleur de perdre son épouse, Nicole. Nous lui renouvelons toute notre sympathie.



Protection civile

Un printemps placé sous le signe de l'engagement

Depuis le début du printemps, les bénévoles de la *Protection Civile de l'Aube* n'ont pas compté leurs heures. Fidèles à leur devise « Aider, Secourir, Former », ils ont multiplié les interventions sur l'ensemble du département, démontrant une nouvelle fois leur capacité à répondre présent sur tous les fronts.

Les dispositifs prévisionnels de secours se sont succédé à un rythme soutenu. Les équipes ont notamment assuré la sécurité de nombreux rassemblements tels que la manifestation du 1^{er} mai, les matchs de motoball, le motocross de Saint-Just-Sauvage, plusieurs vide-greniers ou encore les American Days. À chaque événement, les secouristes bénévoles ont veillé sur les milliers de participants et de visiteurs, prêts à intervenir à tout moment.

Au-delà des manifestations, les bénévoles ont également été fortement mobilisés face à l'épisode de canicule. En appui des centres de secours et des établissements hospitaliers, ils ont participé à la prise en charge de la population et au renforcement des dispositifs de secours, illustrant parfaitement la complémentarité entre les différents acteurs de la sécurité civile.



et de présenter les nombreux projets à venir.

À travers toutes ces missions, les antennes de la Protection Civile de l'Aube confirment leur rôle incontournable au service de la population. Derrière chaque dispositif, chaque formation et chaque intervention se cachent des femmes et des hommes qui donnent de leur temps avec générosité pour protéger, secourir et transmettre. Un engagement discret mais indispensable, qui mérite d'être salué.

Vous voulez que l'on vous aide ? Alors, aidez-nous en vous engageant !

Renseignements :

- **Site internet départemental :**
aube.protection-civile.org
- **Site internet national :**
www.protection-civile.org
- **Facebook :** facebook.com/protectioncivile10
- **Antenne de Protection Civile de Saint Parres aux Tertres :**
06 07 47 46 11
- **Protection Civile 10 :**
03 25 73 04 64 (du lundi au jeudi aux heures de bureau)



La transmission des gestes qui sauvent reste également une priorité. Ces dernières semaines, plusieurs sessions de formation ont permis d'initier de nombreux participants aux premiers secours, ainsi qu'aux gestes spécifiques destinés au secours de l'enfant et du nourrisson. Des apprentissages essentiels qui peuvent un jour faire toute la différence en attendant l'arrivée des secours.

Les bénévoles ont également pris part aux cérémonies commémoratives du 8 mai, rendant hommage aux femmes et aux hommes qui ont marqué l'histoire de notre pays. Une présence qui témoigne de leur attachement aux valeurs de solidarité, de citoyenneté et de mémoire.

Enfin, l'assemblée générale du 5 juin a constitué un moment fort de la vie associative. Elle a permis de dresser le bilan des actions réalisées, de remercier l'ensemble des bénévoles pour leur investissement exceptionnel

Des formations de secourisme sont proposées tout au long de l'année.

Yves Chantier
Dirigeant de l'antenne

Association pour le Patrimoine

Sur les traces de nos ancêtres celtes

Grâce aux techniques scientifiques les plus avancées, après 10 ans d'étude et de restauration des objets trouvés en 2015 par l'Inrap dans la nécropole celte de Lavau, c'est une exposition remarquable qui était proposée aux amateurs d'archéologie et d'histoire au musée d'Art moderne de Troyes.

À l'invitation de l'association « Pour le Patrimoine de Saint Parres aux Tertres », 16 personnes s'y sont rendues le 6 juin dernier pour contempler avec émotion et émerveillement les reliques de notre histoire locale.

Après une présentation de la recherche archéologique et plus particulièrement des fouilles préventives réalisées à Lavau : le temps (10 ans !), l'implication d'experts scientifiques de toutes spécialités, les moyens mis en œuvre pour réaliser les fouilles de terrain (matériels scientifiques de dernière génération), la scénographie a immergé les visiteurs dans le trésor des objets et

bijoux exceptionnels du V siècle avant notre ère trouvés dans les chambres funéraires princières de Lavau et de Vix. Une plongée passionnante mais trop courte dans les temps anciens à la découverte de la culture de nos ancêtres celtes, les Tricasses.

Le groupe remercie la guide de Troyes Champagne Tourisme qui l'a accompagné avec compétence et pédagogie entre les vitrines et les reconstitutions numériques. Elle a répondu aux questions de chacun avec clarté et simplicité, tout en lui laissant le temps d'admirer les merveilles qui l'entouraient.

Après ce moment de culture et de découverte, c'est avec plaisir que les participants se sont retrouvés autour d'une collation gourmande et d'un rafraîchissement pour partager leurs impressions et se donner rendez-vous à la prochaine sortie culturelle prévue à Tanlay en octobre.

Isabelle Leclercq



Le Comité des fêtes

Voyage à Mirecourt dans les Vosges

Organisé par le comité des fêtes le 6 juin dernier, le voyage à Mirecourt dans les Vosges a regroupé 61 participants. Le départ a été fixé à 6 h 30 et le retour à 20 h.

Durant cette journée, nous avons pu visiter en matinée les musées de la musique mécanique et de la lutherie et de l'archeterie française.

Un repas au restaurant « Le Chaudron » a permis à tous de se restaurer et de découvrir la gastronomie vosgienne.



Une escale gourmande à la fabrique de Darney « Les Délices vosgiens » ainsi qu'une démonstration de fabrication de bonbons ont clôturé cette journée découverte.

Une belle fête de la musique

MALGRÉ UNE CHALEUR ESTIVALE PARTICULIÈREMENT PRÉCOCE, DE NOMBREUX VISITEURS ONT RÉPONDU PRÉSENT POUR CETTE ÉDITION 2026.

Tout au long de la soirée, chacun a pu se régaler autour de notre restauration, avec les traditionnelles saucisses-frites, les croque-monsieur et les incontournables crêpes, toujours très appréciées des petits comme des grands.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des visiteurs pour leur présence et leur fidélité, ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué, par leur engagement, au succès de cette manifestation.

Rendez-vous l'année prochaine pour la nouvelle édition 2027.



Dimanche dansant

Venez partager un après-midi de convivialité

Le comité des fêtes de Saint Parres aux Tertres vous invite à son **traditionnel dimanche dansant animé par le talentueux orchestre « Damien Berezinski ».**

Que vous soyez passionné de danse ou simplement à la recherche d'un moment chaleureux et convivial. Venez profiter d'un après-midi placé sous le signe de la musique, de la bonne humeur et du plaisir de se retrouver.

Rendez-vous le dimanche 11 octobre 2026 à 15h à la salle Deterre Chevalier (les portes ouvriront dès 14h).

Un espace de restauration vous permettra de savourer crêpes et boissons tout au long de l'après-midi.

- **Entrée** : 12 euros par personne.
- **Réservation obligatoire** auprès de Martine Witkowski au 06 74 73 44 36 ou de Marie-Christine Ferrari au 06 86 12 09 68.

Le comité des fêtes vous attend nombreux pour partager ce beau moment de fête et de danse.



Un marché de Noël magique pour petits et grands :

Le comité des fêtes de Saint Parres aux Tertres organisera son traditionnel marché de Noël le samedi 28 et le dimanche 29 novembre à la salle Deterre Chevalier.

Devenu un rendez-vous attendu de la fin d'année, cet événement mettra à l'honneur le savoir-faire local. Près de 30 exposants, exclusivement artisans, créateurs, producteurs et artistes locaux, présenteront leurs réalisations et leurs spécialités. Décorations de Noël, bijoux, créations artisanales, produits gourmands et de nombreuses idées cadeaux composeront une offre variée, privilégiant l'authenticité et la fabrication locale.

Afin de permettre aux visiteurs de profiter pleinement de leur journée, le

comité des fêtes proposera un espace gourmand de petite restauration sur place.

Chaque après-midi, vers 15h30, le Père Noël fera son arrivée, accompagné de son fidèle petit lutin. Ensemble, ils iront à la rencontre des visiteurs et distribueront aux plus jeunes douceurs, petits cadeaux et de nombreux câlins.

Venez participer au concours du plus beau Père Noël

Réservé aux enfants, un concours créatif est organisé. **Cette année, c'est un Père Noël qui devra être créé.** Il devra mesurer au maximum 1 m 50 (afin de rentrer dans la voiture de papa et maman) et sera réalisé avec les matériaux de leur choix (bois, cartons,

plastiques, polystyrène, etc.). Pour participer, les enfants, accompagnés d'un adulte, sont invités à déposer leurs créations dûment identifiées grâce à une étiquette attachée au Père Noël et sur laquelle figureront le nom, prénom, âge et numéro de téléphone le samedi 28 novembre à 9 h à la salle Deterre Chevalier.

Tous les participants seront récompensés. L'inscription est obligatoire auprès de :

- **Martine Witkowski au 06 74 73 44 36**

Le comité des fêtes espère accueillir un large public tout au long de ce week-end, afin de partager un moment chaleureux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Crescendo

Crescendo

École de musique associative

La musique se partage, se découvre et se vit !

Que vous soyez débutant ou déjà musicien, enfant ou adulte, *Crescendo* vous accueille dans une ambiance conviviale et passionnée !

Nos cours :

- Piano
- Synthétiseur
- Accordéon
- Guitare
- Chant
- Formation musicale

Public :

- Pour les plus jeunes (moins de 6 ans), un cours d'éveil musical.
- Pour les enfants à partir de 6 ans.
- Pour les adultes.

Des enseignants à votre écoute, une pédagogie adaptée à chacun et le plaisir d'apprendre à son rythme.

Rejoignez *Crescendo* et laissez la musique révéler votre talent !

Renseignements et inscriptions :

- Téléphone : 06 62 36 55 68
- Courriel : fraflo10@sfr.fr
- Lieu des cours : Maison des associations à Saint Parres aux Tertres.

Crescendo - Faites grandir votre passion pour la musique !



Les Comédiens du Tertre : ça s'active avant la rentrée sur scène !

À Saint Parres aux Tertres, la troupe des *Comédiens du Tertre* met les bouchées doubles pour préparer sa nouvelle création, « *Le Trésor de Tante Germaine* », une comédie de Julie Benetto mise en scène par Lénéaïc Robardet.

Les répétitions s'enchaînent à un bon rythme, et chacun s'investit pour donner vie à cette histoire pleine de rebondissements.

Fidèle à son esprit artisanal, la troupe met la main à la pâte sur tous les fronts : chaque comédien participe, selon ses talents et son inspiration, à la conception des décors, des tenues ou encore des ambiances sonores du spectacle. Une belle énergie collective qui donne peu à peu corps à cette nouvelle aventure théâtrale, et qui promet un spectacle soigné jusque dans les moindres détails.

Rendez-vous est déjà pris : les 21 et 22 novembre 2026, « *Le Trésor de Tante Germaine* » prendra vie sur scène devant le public de Saint Parres aux Tertres. D'ici là, les *Comédiens du Tertre* continuent de peaufiner chaque détail avec enthousiasme.

Pour suivre l'actualité de la troupe, rendez-vous sur la page Facebook *Les Comédiens du Tertre*.

- Renseignements auprès de Muriel Guyot au 06 22 36 06 84



L'association Pierre Chaussin

fête ses 20 ans !

Dans une salle mise à sa disposition par le maire de Sainte-Savine de l'époque, Jean-Jacques Arnaut, l'association *Pierre Chaussin* projetait son tout premier film le 22 septembre 2006 : *À vot' bon cœur* de Paul Vecchiali, sorti en 2004.

L'association a donc décidé de consacrer son ciné-rencontre annuel à la célébration de ses 20 ans en sélectionnant 5 films parmi les près de 300 projetés depuis sa création.

C'est le vendredi 2 et le samedi 3 octobre que sera proposée la programmation suivante :

Vendredi 2 octobre :

- 15h00 : *Une année polaire* de Samuel Collardey (2018)
- 18h00 : *Woman at War* de Benedikt Erlingsson (2018)

Samedi 3 octobre :

- 15h00 : *Cinq caméras brisées* d'Emad Burnat et Guy Davidi (2013)
- 18h00 : *Le Sommet des dieux* de Patrick Imbert (2021)
- 20h00 : *Monsieur* de Rohena Gera (2018)

Les spectateurs sont invités à échanger sur ces films, particulièrement demandés, autour d'un pot festif entre deux séances, dans le hall de la salle Deterre Chevalier, le vendredi et le samedi à 17 h.

La programmation du trimestre se prolongera les vendredis 6 et 13 novembre.

Vendredi 6 novembre (14h30 et 20h00) :

Dans le cadre du « Mois du documentaire », il sera proposé le film *Save Our Souls* de Jean-Baptiste Bonnet, sorti en 2024. L'invité(e) sera connu(e) ultérieurement.

Vendredi 13 novembre (14h30 et 20h00) :

Comme chaque année, l'association s'inscrit dans le cadre du Festsol (Festival des solidarités) de novembre et propose le film espagnol *Le Maître qui promet la mer* de Patricia Font, sorti en 2023. Cette projection fera l'objet d'une exposition dans la salle Deterre Chevalier en partenariat avec l'association MHRE (Mémoire et Histoire des Républicains Espagnols). Elle sera accompagnée par Pierre Salmon, professeur des universités et coauteur du livre *La Guerre d'Espagne 1936-1939. La République assassinée*, qui évoquera notamment les 90 ans du Front populaire espagnol.

Mardi 15 décembre (14h30 et 20h00) :

Projection du film *On vous croit* de Charlotte Devillers et Armand Dufey, sorti en 2025. L'invité(e), un(e) juriste, sera connu(e) ultérieurement.

Des flyers et des affiches préciseront le contenu des films proposés. L'association rappelle que **les séances sont ouvertes à tous et toujours gratuites.**

Contact et renseignements :

- F. Pedrajas : 07 81 61 46 86

Les Bricolettes :

EXPOSITION-VENTE

L'association « *Les Bricolettes* » vous donne rendez-vous **les 26 et 27 septembre 2026, de 10 heures à 18 heures**, salle des Conférences, pour une exposition-vente.

Vous pourrez y trouver cadeaux, décorations, calendriers de l'Avent et bien d'autres réalisations.

L'association « *Le Renouveau* » sera également présente.

Venez nombreux, vous serez les bienvenus.

■ Association « *Les Bricolettes* »

2 bis, rue Henri Berthelot 10410 Saint Parres aux Tertres.

Ensemble paroissial de Saint Parres aux Tertres

**BOURANTON - LAUBRESSSEL - SAINT PARRS AUX TERTRES
THENNELIÈRES - VILLECHÉTIF**

ÉCHOS DE LA VIE PAROISSIALE :

Église ouverte jusqu'au 30 septembre : une coordination bien rodée entre la municipalité, l'association pour la sauvegarde du Patrimoine et la paroisse, L'ouverture a été appréciée des visiteurs au vu des retours sur le livre d'or.

Dimanche 21 juin, le temps de convivialité après la messe avec barbecue et repas partagé a été malheureusement annulé en raison des fortes chaleurs caniculaires, mais ce n'est que partie remise.

Samedi 27 juin, une centaine de jeunes du diocèse, dont cinq de notre ensemble paroissial, ont reçu le sacrement de confirmation en la cathédrale de Troyes. Pour répondre aux nombreuses demandes de jeunes et d'adultes en recherche spirituelle, en lien avec le Père Antoine, deux équipes ont été créées pour les accompagner.

Dimanche 28 juin, grand rassemblement des chrétiens autour de Mgr Joly pour une assemblée diocésaine riche d'échanges, de témoignages, de partages et de prières.

L'été, source de détente, de dépaysement et de ressourcement pour les Scouts et Guides de France de la région parisienne, nous a permis de les accueillir à tour de rôle à la maison paroissiale. De belles et chaudes rencontres. D'autre part, certaines familles profitent de cette période estivale pour célébrer le baptême de leurs enfants, avec famille et amis.

Visite fraternelle : ce temps de vacances est aussi un temps de solitude et d'isolement pour les personnes seules, âgées ou malades ; une équipe de visiteurs va régulièrement à leur rencontre : visites, soutien, petits services...

Du 2 au 8 août, le pèlerinage à Lourdes a connu cette année la participation exceptionnelle de 500 pèlerins qui sont allés prier Marie au pied de la grotte.

INFORMATIONS :

- **Catéchisme :** inscriptions pour les enfants à partir de 8 ans lors des permanences d'accueil.
- **Visite du Pape en France :** du 25 au 28 septembre 2026.
- **Kermesse diocésaine :** du 9 au 11 octobre 2026.
- **Fêtes et dimanches :** messe à 10 h 30 dans l'une des cinq églises de l'ensemble paroissial.
- **Permanences d'accueil :** lundi de 10 h à 11 h 30 et jeudi de 17 h 30 à 19 h ou sur rendez-vous.
- **Messes à la chapelle de la Tuilerie :** à 8 h 30 lundi et mercredi ; à 8 h 15 vendredi.
- **Adoration eucharistique :** à 20 h le 1^{er} lundi de chaque mois à la chapelle de la Tuilerie

CONTACT :

- **Maison paroissiale**
5, rue Edme Denizot - 10410 Saint Parres aux Tertres
03 51 53 50 51 / paroisse.stparres@gmail.com
- **Père Antoine de MOISMONT :**
06 86 44 28 91
a.de.moismont@netcourrier.com
- **Père Bernard BAUSSAND :**
07 85 44 36 61



Graine de Lotus

Qi Gong traditionnel

Le Qi Gong est un travail de l'énergie qui nous anime, dans le but de l'augmenter et de la conserver. Tous les mouvements sont faits sans effort, au rythme de la respiration et en conscience. Ainsi s'opère l'union du corps et de l'esprit.

Le Qi Gong s'adresse en priorité au corps : entretien de la musculature, de la souplesse, selon différents axes.

- Mobiliser le bassin, le stabiliser. Redresser la colonne. Retrouver son équilibre.
- Ramener la respiration dans



l'abdomen. Ouvrir la poitrine et le cœur. Assurer un sommeil de bonne qualité. Prendre conscience de ses émotions et les gérer.

Ce travail demande de la régularité et de la persévérance, mais les bénéfices se font sentir rapidement.

Cours le mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 à Saint Parres aux Tertres, à l'Espace Pascale Paradis, salle Granmont. Mais aussi à Troyes et à Pont-Sainte-Marie.

Informations et contact :

- Marie-Hélène Schmitt : 06 22 59 21 52
- Courriel : mh.schmitt@sfr.fr
- Site internet : grainedelotus.com

C.E.A.E.T.C.

Qi Gong et Taï Chi Chuan

Le Centre d'Étude des Arts Énergétiques Traditionnels Chinois propose des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Taï Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par nos professeurs.

Les cours ont repris cette année le 14 septembre (pas de cours pendant les vacances scolaires). Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année.



Horaires des cours à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry :

Lundi :

- 19h30 - 20h45 : Taï Chi Chuan débutants
- 19h30 - 20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30 - 21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

Jeudi :

- 18h45 - 19h30 : Taï Chi Chuan avec arme
- 19h30 - 20h45 : Taï Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

Renseignements et contact :

- Courriel : ceaetc10@gmail.com
- Téléphone : 06 12 91 91 25
- Site internet : www.ceaetc.com

Insieme

poursuit son aventure musicale

La troupe patroclienne *Insieme* entame une nouvelle saison 2026-2027. Réunissant des artistes amateurs de différentes générations, l'association poursuit son objectif : faire vivre le spectacle vivant local à travers le chant, la danse et le théâtre. L'assemblée générale, tenue durant l'été, a permis de dresser un bilan positif de la saison écoulée.

La création de sa comédie musicale « L'Envers du décor », présentée le 18 avril à la salle Deterre Chevalier puis le 30 mai au théâtre de l'Art-en-Seine à Bar-sur-Seine, a été un point fort. Dans cette comédie musicale, Léo, acteur de cinéma, se retrouve plongé dans un monde étrange après un accident qui le laisse dans le coma. Pour retrouver le monde réel, il devra traverser une succession d'univers inspirés du cinéma. Ce spectacle reprend un répertoire de la chanson francophone riche et varié, entièrement intégré à l'histoire pour lui donner une nouvelle résonance.

Forte de ses premières représentations, la troupe souhaite désormais faire voyager ce spectacle dans le département

et ceux voisins et reste à la recherche de nouvelles opportunités de représentation. En parallèle, la troupe prépare déjà sa prochaine création. Un nouveau spectacle musical conçu dans un format inédit est actuellement en cours d'écriture.

Vous avez manqué « L'Envers du décor » ? **Une nouvelle représentation est programmée le samedi 5 décembre** dans le cadre du Téléthon organisé par la municipalité. La recette des entrées sera intégralement reversée au Téléthon.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :

- Réservez vos places sur www.insieme-compagnie.fr ou au 03 25 46 02 44.
- Suivez la troupe sur Facebook, Instagram et TikTok.
- Contact : contact@insieme-compagnie.fr



CLUB AFFILIÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE

SPORT VITALITÉ

Club Vitafédéré 10

Convivialité

Plaisir

Qualité d'encadrement

Equilibre

Mardi - 9h15/10h15

Espace Paradis, St Parres aux tertres

Atelier mémoire

jeudi - 10h45/11h45

Salle des conférences, St parres aux Tertres

Renseignements et inscription :

Tél : 06 64 12 09 86

Email : aube@comite-epgv.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE

SPORT VITALITÉ

ACTIVONS LES ÉNERGIES POSITIVES

✓ Application Sport Vitalité

✓ Assurance sportive

✓ Reçu fiscal, ...

40

AS Tennis de table

LE PING, C'EST BON POUR LA SANTÉ !

La section tennis de table de l'AS du Tertre invite les enfants, adolescents et adultes à venir partager les vertus de ce sport, que certains Français pratiquent aujourd'hui au meilleur niveau mondial.

Le tennis de table procure de nombreux bienfaits physiques et mentaux : il stimule la vivacité, améliore la coordination œil-main et renforce le système cardiovasculaire tout en brûlant environ 250 calories par heure. Cette pratique complète développe aussi la concentration et les réflexes.

BIENFAITS PHYSIQUES

- Sollicite l'ensemble des muscles des bras, des jambes et du tronc.
- Entretien l'équilibre et la souplesse grâce aux déplacements rapides.
- Offre un bon entraînement pour le cœur sans traumatiser les articulations.

BIENFAITS MENTAUX ET SOCIAUX

- Exige une forte concentration pour analyser la trajectoire de la balle.
- Aide à évacuer le stress et procure un sentiment de bien-être.
- Favorise le lien social et la convivialité lors des parties partagées.

Les entraînements hebdomadaires, qui ont repris début septembre, s'adaptent à votre niveau. Vous pouvez jouer en loisir ou bien venir renforcer nos équipes en compétition contre d'autres équipes de l'Aube et de la région Grand Est.



Horaires des entraînements à l'Espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry à Saint Parres aux Tertres :

- Mardi : 18 h 00 - 20 h 00 (adultes uniquement)
- Mercredi : 18 h 30 - 20 h 30 (pour tous)
- Vendredi : 18 h 15 - 20 h 15 (pour tous)
- Samedi : 10 h 00 - 11 h 30 (jeunes uniquement)

Il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires.

CONTACT :

- Téléphone : 06 33 48 65 90
- Courriel : astertre.tt@gmail.com
- Facebook : <https://www.facebook.com/asdutertre.tt>

OUVERT 7j/7

Boulangers de père en fils depuis 1941

BOULANGERIE PLIQUE

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes
03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410 Saint Parres aux Tertres
03.25.80.26.94

mail : fournil.plique@orange.fr

T DU TERTRE

20 rue du sentier des grèves
10410 St Parres aux Tertres

VTC Transport de personnes **0638497847**

taxi.dutertre@orange.fr
www.taxidutertre.com

État civil

NAISSANCES

■ Lilyo GOUOT RIVIERE
né le 02 juillet 2026 à Troyes

■ Ysaé RIGO
née le 1^{er} Août 2026 à Troyes



DÉCÈS

■ Nicole, Yvonne, Monique
POITTEVIN née LOUIS
le 22 juillet 2026 à Troyes

■ Michel, Maurice MOYNE
le 21 août 2026 à Troyes

Publireportage réalisé par L'Aube Éternelle et Fleurs de lune



L'Aube Éternelle : une nouvelle agence de pompes funèbres à Saint Parres aux Tertres

Depuis quelques jours, les habitants de Saint Parres aux Tertres et des communes voisines disposent d'une nouvelle agence de pompes funèbres : **L'Aube Éternelle**.

Mélanie et Cécile vous accueillent et vous accompagnent dans l'organisation des obsèques, les démarches administratives et les différentes prestations funéraires, avec la volonté de proposer un service fondé sur **l'écoute, le respect et la confiance**.

L'agence propose également **l'anticipation des volontés funéraires, la marbrerie, ainsi que l'entretien et le fleurissement des sépultures**.

Agence ouverte du Lundi au Samedi

Ligne dédiée Urgence Décès 24h/24 et 7j/7

■ L'Aube Éternelle - Philae Services Funéraires
20 Bis Avenue du Général de Gaulle - 10410
Saint Parres aux Tertres

☎ 03.25.70.24.11 - Urgence Décès 24h/24 et 7j/7

✉ aube@philae-services-funeraires.fr

Fleurs de lune : une nouvelle adresse florale à Saint Parres aux Tertres

Fleurs de Lune ouvre ses portes à Saint Parres aux Tertres dans un univers empreint de **poésie et de douceur**.

Bouquets, compositions, plantes et créations personnalisées accompagnent toutes les occasions et les émotions de la vie.

Livraison de fleurs dans tout l'Aube

Ouvert du mardi au dimanche

L'équipe de **Fleurs de Lune** vous accueille avec plaisir pour créer une attention unique, à offrir ou à s'offrir.

📍 Fleurs de Lune - La poésie en Pétales
20 Bis Avenue du Général de Gaulle - 10410 Saint Parres aux Tertres

☎ 03.25.70.24.14

✉ contact@fleurs-de-lune.fr



Rappel relatif aux déjections canines

L'ART DU CIVISME

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les crottes de leurs animaux.

CE QUE DIT LA LOI (Article R634-2 du

Code Pénal) Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, sous peine d'une amende forfaitaire de **35 euros**.

Seule exception, les déjections canines sont autorisées dans les caniveaux sauf ceux qui se trouvent à l'intérieur des passages piétons.



Acteur d'infrastructures sobres et durables





Le mot de la Conseillère départementale



Chères Patrocliennes, chers Patrocliens,

L'été que nous venons de vivre nous rappelle, une nouvelle fois, combien les épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse peuvent désormais s'inscrire dans notre quotidien. La canicule n'est plus seulement un phénomène exceptionnel : elle devient un enjeu auquel nos territoires doivent apprendre à s'adapter.

Au cœur de ces préoccupations se trouve la question de l'eau, indispensable à la vie, à notre agriculture, à nos espaces naturels et à l'ensemble de nos activités. La mobilisation est déjà engagée par les collectivités, l'Agence de l'eau, le Syndicat des eaux (SDDEA) et tous les professionnels impliqués, conscients qu'anticiper aujourd'hui, c'est éviter de subir demain. Ma conviction est que la réflexion sur la dissociation des usages de l'eau doit s'engager de manière concrète, pour réserver l'eau potable aux usages qui le nécessitent réellement (boisson, cuisine, hygiène) et utiliser, lorsque c'est possible et réglementairement autorisé, des eaux de qualité adaptée pour d'autres usages : arrosage, nettoyage des espaces publics, certains usages industriels. La récupération des eaux grises, provenant des douches, lavabos ou autres usages, est un sujet majeur ; elles pourraient être traitées et réutilisées pour certains

besoins. Le sujet est techniquement d'envergure et plus nous tardons à nous en saisir, plus les décisions politiques se prendront dans la précipitation.

La récupération des eaux de pluie, la réutilisation des eaux usées traitées, la détection des fuites, l'arrosage intelligent, la désimperméabilisation des sols, la végétalisation adaptée au climat sont au cœur de l'action publique engageant la responsabilité collective. Face à ces défis, les communes ne peuvent pas agir seules. La politique de l'eau, coordonnée au plan territorial, suppose un engagement renforcé de l'État et de l'Union européenne.

Prendre conscience que l'eau n'est pas une ressource inépuisable, c'est le premier pas vers une véritable culture de l'eau. Cette prise de conscience, comme toutes celles qui touchent à notre avenir collectif, se construit aussi par l'éducation et la transmission. En cette période de rentrée, j'adresse donc mes pensées les plus chaleureuses aux équipes éducatives, aux parents, aux élèves, et leur souhaite à toutes et tous une belle année scolaire, riche en projets, en découvertes et en réussites.

Avec tout mon engagement à vos côtés,
Catherine BRÉGEAUT

i

Élections



En 2027, la refonte électorale est prévue afin de remettre en forme les listes électorales et reclasser les électeurs par ordre alphabétique avec l'attribution d'un nouveau numéro d'ordre.

Une nouvelle carte électorale sera adressée à l'ensemble des électeurs, qu'ils soient anciennement ou nouvellement inscrits sur ladite liste électorale.

Si vous avez déménagé au sein de la même

commune vous devez déclarer votre nouvelle adresse en mairie. Cette démarche peut se faire en ligne, sur place ou par courrier :

Les documents à fournir sont les suivants :

- Justificatif de nouveau domicile
- Formulaire cerfa n°12669 (également disponible en mairie). La case Déménagement au sein de la même commune doit être cochée.
- Présentation d'une pièce d'identité.

Adresse et horaires

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Mairie de Saint Parres aux Tertres
CS 40064 - 10092 Troyes cedex

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Tél. : **03 25 72 12 30** - www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

■ Toute l'année :

Portillon automatique, de 7h30 à 19h30



Renseignements :

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Ferry :

- École maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- École élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**

- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

Bibliothèque :

- **Lundi** : 14h - 18h30
- **Mercredi** : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- **Vendredi** : 14h - 18h30
- **Samedi** : 10h - 12h30
- Tél. : **03 25 80 49 02**
- facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

LES RESTAURANTS DU CŒUR



Inscriptions et distribution
Ouverts toute l'année

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 15h30
- Samedi : de 9h30 à 11h45

Au siège : **16, rue Louis Morin à Troyes**
Tél. : **03 25 71 04 04**

Passage de la balayeuse

Pour la fin de l'année 2026



- Mardi 3 et mercredi 4 novembre
- Mardi 15 et mercredi 16 décembre

Action médico-sociale de la DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend du centre médico-social 2, rue du Docteur Roux – 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70), circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

- Pour tout renseignement ou rendez-vous :
03 25 46 44 72 ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ SERVICE UNITÉ PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :

■ Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.

■ Vous êtes handicapé(e), sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale au :
03 25 46 44 75 au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30), votre relais auprès des différents services sociaux.

→ *L'ensemble des infos pratiques
sont à retrouver sur*
www.saintparresauxtertres.fr

L'ASSOCIATION JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation.
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir.
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez.
- Vous êtes habitant de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier.

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

Point conseil emploi :

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.
Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

- Tél. : **03 25 71 61 54**
- Mail : **pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr**



NUITS[★] ÉTOILÉES SPÉCIAL ANNIVERSAIRE[★]

★ OFFRE INCROYABLE

849€

Dont 11 € d'éco-part
Matelas ANNIVERSAIRE
140 x 190 cm



Dunlopillo

DEPUIS 1929

DU 07 SEPTEMBRE AU 03 OCTOBRE 2026

*Offres valables sur produits signalés en magasin. MATELAS ANNIVERSAIRE : Soutien Équilibré - Accueil Mi-Ferme - Hauteur 19 cm à typersition ensachée haute résilience Hexas® [D 045kg/m² - ressachés (1000 ressorts en 140 x 190). Faces de couchage : ouate polyester 300 g/m² + mousse mousse confort 1 cm + mousse polyether 21 kg/m³. Coutil 100 % polyester. Ep : 23 cm. Garantie fabricant 5 ans. Voir conditions et dimensions possibles. Photo non contractuelle.

France
literie

EXPERT DE VOS NUITS

Un choix important parmi les plus grandes marques


ANDRÉ RENAULT
ARTISAN LITIER FRANÇAIS



Emma.
DELUXE



Avenue du Général de Gaulle
10410 Saint Parres aux Tertres

EN FACE DE JARDILAND



03 25 80 22 19

JUSQU'À 15 OCTOBRE 2026

**LES
BONS PLANS
DE LA RENTRÉE**



**JUSQU'À
-40%***

**Literie • Matelas • Sommiers • Couettes
Oreillers • Draps • Linge de lit**

Retrouvez nos collections sur www.maxiliterie.fr

*sur une sélection de produits signalés en magasin par étiquette spéciale
Photos non contractuelles. Création Maxam 712062710 RCS Bobigny NAF 4619A

**Z.C. Aire des Moissons
10410 ST PARRES AUX TERTRES
Tél: 03 25 42 45 94 - maxiliterie@3cl.fr**

à côté de

**CŪIR
CENTER**